DLP 23-3-84333980
ISSN : 0758-2374

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CÉDEX
☎ (80)22.19.38

Abonnement annuel : 95 Frs
EDITION : GRANDES CULTURES
Bulletin n° 3 - 16 mars 1984

COLZA

➤ REPRISE DE VEGETATION : C1 - C2 (APPARITION NOUVELLES FEUILLES À PREMIER ENTRE-NOEUD VISIBLE)

➤ LES CUVETTES JAUNES DE PIEGEAGE DOIVENT ETRE EN PLACE

➤ CHARANCONS DE LA TIGE : DÉBUT DU VOL LE 13/03

PIÉGEAGE DES INSECTES :

. Les cuvettes jaunes de piégeage doivent être mises en place :

- à 10 m dans la parcelle : à proximité d'un ancien champ de colza

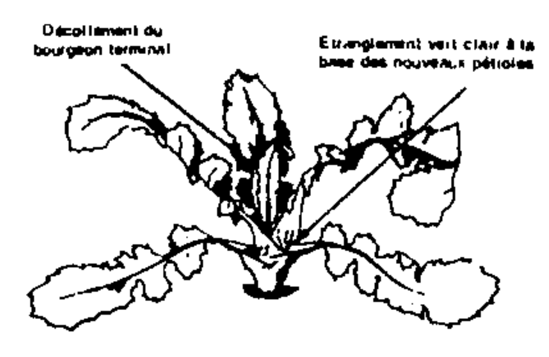
- cuvettes visibles de loin : fond de la cuvette au niveau du haut de la végétation. Remonter la cuvette (pique réglable) au fur et à mesure du développement de la culture.

- cuvettes remplies d'eau avec un mouillant (genre teepol).

. Elles indiquent LES ARRIVEES DES INSECTES sur la parcelle ; cette information DOIT ETRE COMPLETEE PAR DES OBSERVATIONS EN CULTURE.

CHARANÇONS DE LA TIGE :

STADES SENSIBLES DE LA CULTURE de C2 au stade "hauteur de la tige 20 cm)



C2 (entre nœuds visibles)



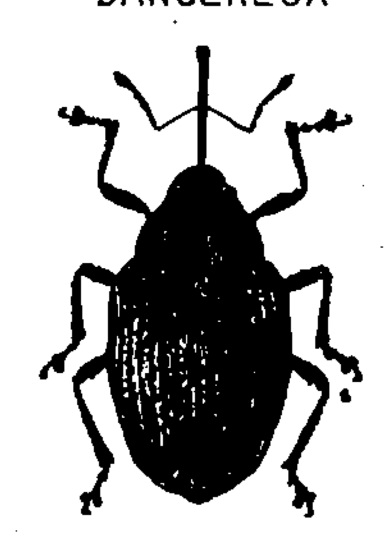
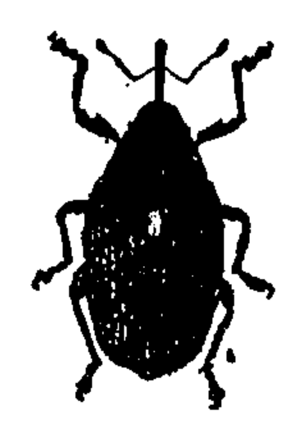
hauteur de tige : 20 cm

P../3.

Imprimerie de la Station BOURGOGNE - FRANCHE COMTÉ - Directeur-Gérant : J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD.

IDENTIFICATION :

Séchage des insectes (papier buvard) avant identification

LE CHARANCON DE LA TIGE DU COLZA	LE CHARANCON DE LA TIGE DU CHOU
DANGEREUX	
	
Longueur : 2,6 à 4,0 mm Couleur : gris foncé	2,5 à 3 mm (un peu plus petit) gris clair une tache blanche sur le dos
* pattes noires	* bout des pattes roux

(* caractéristiques visibles à la loupe)

DEGATS : Les piqûres de ponte faites sous le bourgeon terminal provoquent des torsions et éclatements de tige

PAS DE DEGATS

STRATEGIE DE LUTTE :

- Seuil d'alerte : des captures de l'ordre de 10 charançons de la tige en 24 h.
- Intervenir que :
  - si ces captures sont confirmées par d'autres (de l'ordre de 40 en quelques jours)
  - dès que l'on note en moyenne 1 piqûre de ponte par pied (comptage sur 25-50 pieds).

SITUATION ACTUELLE :

- Premières captures : le 13 mars 84 à Malange (Jura), Mailly la Ville (Yonne)
  le 14 mars 84 à Champ/Yonne (Yonne), Clamecy (Nièvre) Is-sur-Tille (Côte-d'Or).

Généralisation et intensification du vol de charançon à la fin de la semaine du 12 au 17 mars

➧ ACTUELLEMENT PÉRIODE CRITIQUE

- SURVEILLER ETROITEMENT VOS CULTURES ET TRAITER DES QUE LE SEUIL D'INTERVENTION EST ATTEINT.

PRODUITS : *Sont autorisés* :

- *Cyperméthrine à 25 g/ha (CYMBUSH, KAFIL SUPER à 0,25 l/ha)*
- *Phosalone à 1200 g/ha*
- *Parathion à 300 g/ha*
- *Méthidathion à 300 g/ha*
- *Lindane à 300 g/ha*
- *Endosulfan à 400 g/ha*

Le traitement doit être réalisé aux heures chaudes de la journée, ajoutons que les pyréthrinoïdes (spécialités à base de cyperméthrine) ont l'avantage d'agir à basse température.

.../...

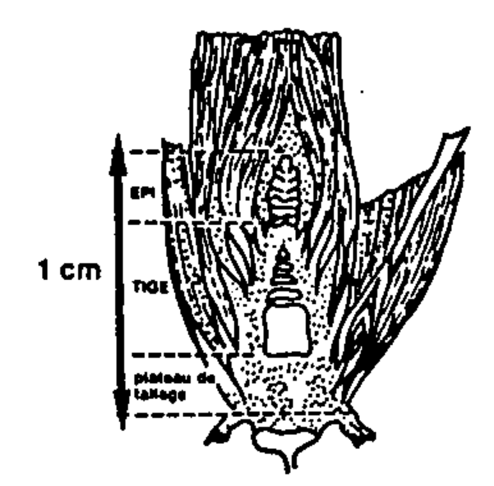
CEREALES

CÉRÉALES D'HIVER

1°) REGULATEURS DE CROISSANCE (CCC et CCC + chlorure de Choline)

- Leur utilisation est envisageable sur blé, avoine et seigle
- la rentabilité de l'opération est fonction du risque réel de verse
- La période d'utilisation répond à des critères stricts :

Sur blé :



. stade : épi à 1 cm du plateau de tallage (voir croquis)

. temps poussant

. dose : fonction des spécialités.

Sur avoine	: stade 2 noeuds	dose 3 litres/ha de produit commercial
Sur seigle	: stade 1 - 2 noeuds	

Les produits à base d'Ethéphon permettront des "rattrapages" sur blé éventuellement sur seigle (Ethéphon seul). Ils sont aussi autorisés sur orge d'hiver et escourgeons.

2°) DESHERBAGE

☼ ANTIGRAMINEES

Avec la fin du tallage arrive la fin des applications d'antigraminées sans risque d'action dépressive.

- Ne pas appliquer de chlortoluron après la mi-tallage
- Ne pas appliquer d'isoproturon après la fin tallage.

Au-delà les risques de phytotoxicité (autres que ceux liés à la variété) sont tels que les traitements ne doivent être appliqués que sur les parcelles très enherbées.

A NOTER : Action non négligeable des "anti folle-avoine" spécifiques :

- *Suffix 425* sur vulpin
- *Illoxan* sur ray grass.

Attention aux mélanges (engrais liquides, régulateurs...etc) ou aux applications rapprochées

☼ ANTIDICOTYLEDONES

Colorants nitrés : sur adventices jeunes, absence de forte rosée ou de temps pluvieux

Autres matières actives de contact ou du type hormone : application possible sur adventices plus développées, attention aux doses, stades et conditions d'intervention

Sur adventices développées : base : MCPA ou 2 - 4 D (chardons, liserons) éventuellement associés.

CÉRÉALES DE PRINTEMPS

P4

☼ ANTIGRAMINEES

Prélevée : *métabenzthiazuron (Tribunil) :* Blé tendre
triallate (Avadex BW formulation liquide avec incorporation) : Orge
nitrofène (Tok) : Blé dur (ne pas dépasser le stade 2-3 feuilles)

.../..

Post-levée :

Anti graminées : (Vulpin, agrostide, paturin)

isoproturon (ne pas dépasser 1 200 g/ha de matière active) *isoproturon + dinoterbe (Tolkan S)* *isoproturon + MCPP (Printan K)* *isoproturon + MCPP + ioxynil (Fagal - Belgran)*	utilisables sur blé tendre et orge

Anti folle-avoine

barbane (Caryne) : orge 3 feuilles à mi-tallage
(ne pas dépasser 375 g/ha de m.a.)

barbane + MCPB + MCPP (Néobyne) : orge
Attention variétés sensibles à Caryne et Néobyne

L. flampropisopropyl (Suffix 425) : orge et blé : épi à 1 cm à 1-2 noeuds

difenzoquat (Avenge) : orge : mi-tallage à 1 noeud.

☼ ANTIDICOTYLEDONES

Les possibilités sont assez comparables à celles énoncées sur céréales d'hiver mais *Jarex, Herbeko plus, esters du 2,4 D et association 2,4 - DP + hormones* ne doivent pas être utilisés.

Attention les doses recommandées sont souvent plus faibles que sur céréales d'hiver.

CULTURES LEGUMIERES

OIGNONS :

- BOTRYTIS SQUAMOSA : Petites taches allongées plus ou moins déprimées et blanchâtres. Climatologie de l'automne et de l'hiver défavorable. Très faible présence actuellement, ne mérite aucune intervention à ce jour.

- DESHERBAGE DES OIGNONS DE SEMIS :

  En raison des risques importants de phytotoxicité que présente *l'Avadex* lui préférer le *Ramrod L ou le Mafog (propachlore).*

- MOUCHE DE L'OIGNON :

  Traitement du sol avant semis où plantation de bulbilles (doses homologuées en plein, tenir compte de l'écartement pour calculer la dose en application localisée).

. *bromophos éthyl*	*5400 g/matière active*	*(Nexagan EC ou MG 5)*
. *chlorfenvinphos*	*5000 g/matière active*	*(Birlane G 10 S ou CE 40)*
. *chlorpyriphos éthyl*	*3000 g/matière active*	*(Dursban 5 G)* ne pas utiliser sur carottes
. *diazinon*	*8000 g/matière active*	*(Umuter D, Basudine 10 G)*
. *dichlofenthion*	*6000 g/matière active*	*(Tri V.C. 13 granulés)*
. *diéthion*	*5000 g/matière active*	*(Rhodocide)*
. *fonophos*	*2000 g/matière active*	*(Dyfonate 5 G)*
. *trichloronate*	*2500 g/matière active*	*(Phytosol ou Phytosol 5 ou 50).*

*

* *